

QUESTIONNAIRE SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE DESTINÉ AUX PAYS PARTENAIRES

- Nous vous conseillons de lire les Notes explicatives commençant à la page 10 avant de répondre au questionnaire.
- Une fois complété, ce formulaire doit être renvoyé par courrier électronique au plus tard le 20 février 2009 aux adresses suivantes: aft.monitoring@oecd.org et aft.monitoring@wto.org.
- Le questionnaire peut être téléchargé du site Web de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/doc/trade/aft> ou du site Web des Membres de l'OMC à l'adresse <http://members.wto.org/members/>.
- Tous les encadrés du présent formulaire sont extensibles.

1 VOTRE STRATÉGIE D'INTÉGRATION COMMERCIALE S'INSCRIT-ELLE DANS UN CADRE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL?

Q1.1 Votre pays a-t-il une stratégie ou un plan national de développement?

- Oui Non

Dans l'affirmative, ce plan de développement inclut-il le commerce comme moyen de favoriser la croissance et de réduire la pauvreté? (veuillez cocher ci-dessous la case correspondant à l'énoncé le plus juste)

- Le commerce est une priorité essentielle et le plan inclut des priorités et mesures de mise en œuvre liées au commerce bien définies (veuillez joindre les pièces correspondantes).
- Le commerce est mentionné, mais le plan n'inclut pas d'objectifs opérationnels ni de plans d'action.
- Non.
- Autres (veuillez préciser):

Si votre gouvernement n'a PAS de stratégie ou de plan de développement national bien défini ou si le commerce n'y tient pas une place importante, y a-t-il d'autres stratégies/plans distincts traitant des objectifs liés à l'intégration commerciale ? (n'hésitez pas à cocher plus d'une case)

- Les domaines jugés prioritaires par le gouvernement ne font pas systématiquement l'objet d'une stratégie documentée.
- Dans le budget annuel de l'État.
- Dans diverses stratégies sectorielles (par exemple une par ministère pertinent ou par secteur). Veuillez préciser et joindre les pièces correspondantes:

- Dans un unique document de stratégie de développement/compétitivité du commerce englobant toutes les priorités liées au commerce intéressant les différents ministères (veuillez joindre les pièces correspondantes).
- Autres (veuillez préciser):

Pour les pays les moins avancés participant au Cadre intégré renforcé (CIR) (ancien Cadre intégré, CI):
L'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) et la matrice d'action correspondent-elles à la stratégie commerciale de votre gouvernement? (veuillez cocher ci-dessous la case correspondant à l'énoncé le plus juste)

- L'EDIC et la matrice d'action qui l'accompagne correspondent bien aux besoins liés à l'intégration commerciale de mon pays et aux priorités de mon gouvernement.
- L'EDIC et la matrice d'action qui l'accompagne correspondent en partie à l'analyse faite par mon gouvernement des besoins et domaines prioritaires en matière de commerce.
- L'EDIC et la matrice d'action qui l'accompagne ne correspondent pas (ou ne correspondent plus) aux besoins et priorités liés au commerce de mon pays.
- L'EDIC et la matrice d'action qui l'accompagne ne correspondent pas actuellement aux besoins et priorités liés au commerce de mon pays, mais elles sont en cours de mise à jour.
- Autres (veuillez préciser):

Q1.2 Quels sont les domaines d'intervention que votre gouvernement estime prioritaires pour améliorer la capacité de votre pays à tirer parti de l'expansion du commerce et de son intégration dans l'économie mondiale? (sont indiqués ci-après les domaines les plus courants par grandes catégories d'aide – veuillez classer par ordre d'importance les trois principaux domaines prioritaires parmi les 12 énumérés)

Politique et réglementation commerciales	2 Analyse des Politiques commerciales, négociations et mise en œuvre d'accords commerciaux.	Infrastructure économique	1 Infrastructure de réseau (électricité, eau, télécommunications)
	Coûts de l'accession à l'OMC		1 Autres transports
	2 Facilitation des échanges		1 Infrastructure transfrontières

Renforcement de la capacité de production	3	Compétitivité	Autres	Coût d'ajustement	
		Chaînes de valeur		2	Intégration régionale
	3	Diversification des exportations			Autres (veuillez préciser):

Q1.3 Votre gouvernement a-t-il une stratégie opérationnelle (s'accompagnant de plans d'action, d'échéanciers et de budgets) pour ces domaines prioritaires?

Priorité 1: infrastructure économique: a) infrastructure de réseau -b) infrastructures transfrontières-
c) Autres transports Oui En cours d'élaboration Non

Dans l'affirmative, ou si une stratégie est en cours d'élaboration, veuillez préciser .

CF Déclaration du Gouvernement du Royaume du Maroc 2007-2012 . volets: 1- "Politique des Grands chantiers (transport transfrontière, , eau , énergie, etc).

Priorité 2: 1-Analyse des politiques commerciales, négociations et mise en œuvre d'accords commerciaux
-2- Facilitation des échanges -3- intégration régionale
 Oui En cours d'élaboration Non

Dans l'affirmative, ou si une stratégie est en cours d'élaboration, veuillez préciser

CF Déclaration du Gouvernement : Volet : "Faire du Maroc une plate-forme d'investissement et d'exportation"

Priorité 3: (a) compétitivité – (b) diversification des exportations

Oui En cours d'élaboration Non

Dans l'affirmative, ou si une stratégie est en cours d'élaboration, veuillez préciser

CF Déclaration du Gouvernement : volet- "L'appui à l'entreprise "

Q1.4 Les besoins financiers relatifs à ces priorités liées au commerce font-ils partie de votre dialogue national avec les donateurs?

Oui Non Ne sait pas

Dans l'affirmative, quelles structures utilisez-vous pour discuter des besoins financiers relatifs à vos priorités liées au commerce avec les donateurs? (n'hésitez pas à cocher plus d'une case)

CSLP/stratégie d'aide-pays Dialogues bilatéraux Dialogues à l'échelon régional Autres (veuillez préciser):

Veuillez décrire le type de dialogue ou autre méthode, son niveau, sa fréquence et en quoi il concerne spécifiquement les questions commerciales:

1- Le dialogue entre le Maroc et les donateurs s'inscrit dans le cadre global de l' "Aide Publique au Développement (ADP) " . Le commerce qui est un secteur transversal touchant plusieurs secteurs à la fois est concerné indirectement.

- 2- Exemples de structures utilisées pour discuter de l'ADP :

1- Commission mixtes lors du dialogue bilatéral entre le Maroc et un pays partenaire

2- CAS avec la Banque Mondiale

3- DSP avec la Banque Africaine de Développement

Dans la négative, prévoyez-vous d'inclure les priorités liées au commerce dans votre dialogue avec les donateurs au cours des deux à trois prochaines années?

Oui Non Ne sait pas

- Fin de la section 1 -

N'hésitez pas à fournir des renseignements complémentaires sur votre stratégie commerciale.

2 COMMENT VOTRE STRATÉGIE COMMERCIALE EST-ELLE FINANCÉE?

Q2.1 Le profil SNPC¹ ci-joint quantifie-t-il correctement l'Aide pour le commerce que vous avez reçue en 2006 et 2007?

Oui Non Ne sait pas/s.o.

Dans la négative, veuillez fournir des précisions concernant l'Aide pour le commerce que vous avez reçue en 2006 et 2007. *[veuillez donner des chiffres et inclure toute activité susceptible de relever de la catégorie "Autres besoins liés au commerce"]*

Les montants d'aide au commerce comptabilisés en faveur du Maroc dans le cadre du profil SNPC (qui résulte des déclarations des donateurs), ne reflète pas la réalité.

Ceratins montants ne transitent pas par le circuit gouvernemental et couvrent essentiellement des activités d'assistance technique et/ou de formation, ce qui renvoie à la problématique de base relative à la définition de l'aide pour le commerce.

- Fin de la section 2 -

N'hésitez pas à fournir des renseignements complémentaires sur les flux d'Aide pour le commerce.

¹ Le profil SNPC résume les engagements et décaissements déclarés par les donateurs au Système de notification des pays créanciers de l'OCDE concernant les catégories d'aide les plus étroitement liées à l'Aide pour le commerce telles que définies par l'Équipe spéciale de l'OMC, plus précisément le soutien aux politiques et réglementations commerciales, au développement du commerce, à l'infrastructure liée au commerce, au renforcement de la capacité de production et à l'ajustement lié au commerce (disponible à partir de 2008 seulement).

3 COMMENT METTEZ-VOUS EN ŒUVRE VOTRE STRATÉGIE D'INTÉGRATION COMMERCIALE?

Appropriation

Q3.1 Qui est responsable de la supervision et de la coordination de la mise en œuvre de vos stratégies d'intégration commerciale, y compris les activités financées par l'APD?

- Un comité national est chargé de la coordination et de la mise en œuvre.
- Le Ministère du commerce a un rôle de coordination mais la mise en œuvre est supervisée par chaque ministère pertinent séparément.
- L'organisme chargé de l'aide au plan national est le principal responsable de la coordination mais la mise en œuvre est supervisée par chaque ministère pertinent séparément.
- Il n'y a pas de ministère chargé de la coordination centrale. Chaque ministère compétent pertinent est séparément responsable de la mise en œuvre.
- Autres (veuillez préciser):

Ce volet ressort des attributions de trois départements:

- 1- Ministère de l'Economie et des Finances est chargé des aspects financiers de la mise en œuvre de la stratégie d'intégration commerciale
- 2- Ministère du Commerce Extérieur est responsable de la mise en œuvre de la politique commerciale extérieure nationale
- 3- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération joue le rôle d'interface avec les pays étrangers partenaires du Maroc]

Si vous avez établi (ou êtes en train d'établir) un comité national, veuillez en décrire les principales fonctions, sa composition (par exemple ministères, secteur privé), la fréquence de ses réunions et l'autorité dont il relève. *[veuillez préciser et donner des exemples]*

- le projet relatif à la création d'un "comité national d'aide pour le commerce" est en cours
- Le principal objectif de ce comité est de s'approprier l'initiative d'aide pour le Commerce de l'OMC au niveau national

Q3.2 Entretenez-vous un dialogue avec le secteur privé et les autres parties prenantes nationales clés concernant la formulation et la mise en œuvre de votre stratégie d'intégration commerciale?

- Presque toujours Régulièrement Rarement Ne sait pas/s.o.

Dans l'affirmative, veuillez décrire les principales parties prenantes avec lesquelles vous dialoguez, les thèmes abordés et la fréquence de ces contacts. *[veuillez préciser et donner des exemples]*

- L'ensemble des départements ministériels et organismes publics et privés concernés par le commerce
- la Fédération des chambres de commerce
- Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM)
- Association marocaine des exportateurs (ASMEX
- et autres)

Pour les pays les moins avancés qui participent au Cadre intégré renforcé (CIR):

Q3.3 Votre point de coordination et votre comité pour le CIR sont-ils responsables de la supervision et de la coordination de tout le programme d'intégration commerciale?

Oui Non Ne sait pas/s.o.

Dans la négative, veuillez décrire les différents arrangements:

Travailler avec des partenaires extérieurs: harmonisation et alignement

Q3.4 Dans vos programmes d'Aide pour le commerce, avec quelle fréquence y a-t-il coordination et alignement des donateurs en ce qui concerne:

	Régulièrement	Parfois	Rarement ou jamais	Ne sait pas
Les évaluations conjointes des besoins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le cofinancement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les approches sectorielles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La mise en œuvre conjointe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le suivi et l'évaluation conjoints	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (veuillez préciser): [la coordination et l'alignement se fait dans le cadre global d'ADP.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Suivi et évaluation

Q3.5 Assurez-vous le suivi ou l'évaluation de vos programmes liés au commerce bénéficiant d'un soutien des donateurs?

Presque toujours Régulièrement Rarement ou jamais Ne sait pas

Si vous assurez le suivi et l'évaluation de vos programmes liés au commerce bénéficiant d'un soutien des donateurs, utilisez-vous:

	Régulièrement	Parfois	Rarement ou jamais	Ne sait pas
Les résultats des donateurs en	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

matière de suivi et d'évaluation

Des arrangements conjoints en matière de suivi et d'évaluation

Vos propres arrangements en matière de suivi et d'évaluation

Vos propres arrangements en matière de suivi, mais des arrangements conjoints avec les donateurs en matière d'évaluation

Si vous utilisez presque toujours ou fréquemment vos propres arrangements en matière de suivi et/ou d'évaluation, pourriez-vous fournir des exemples de la méthode mise en œuvre et des résultats obtenus?

[veuillez préciser et donner des exemples]

Responsabilité mutuelle

Q3.6 Avez-vous établi des mécanismes/procédures pour discuter avec les donateurs pertinents du résultat et de l'incidence de vos programmes liés au commerce?

Oui Non Ne sait pas/s.o.

Dans l'affirmative, pourriez-vous les décrire et donner des exemples?

Pour certains programmes qui s'inscrivent dans le cadre de l'APD des procédures de suivi existent sous forme notamment de suivi, d'audit, de rapports d'achèvementetc

Priorités en matière d'amélioration

Q3.7 Quelles sont les priorités de votre gouvernement pour améliorer la mise en œuvre et l'efficacité de l'Aide pour le commerce qu'il reçoit? Veuillez indiquer les trois principales par ordre d'importance.

Participation plus grande à la conception des interventions en matière d'Aide pour le commerce:

Plus d'accent mis par les donateurs sur le développement des capacités:

Financement plus prévisible de l'Aide pour le commerce:

Recours accru au soutien budgétaire (ou aux approches sectorielles pour l'intégration commerciale)

Fréquence accrue de mise en œuvre conjointe des donateurs

Prescriptions plus harmonisées en matière d'établissement des rapports

Efforts plus fréquents de mise en œuvre conjointe des donateurs-partenaires

Utilisation plus systématique du suivi et de l'évaluation conjoints donateurs-partenaires

Autres (veuillez préciser): les priorités seront définies dans le cadre du futur Comité nationale d'aide pour le commerce

Veillez décrire en détail les améliorations nécessaires dans vos domaines prioritaires principaux.

Partage des connaissances

Q3.8 **Veillez indiquer et ranger dans l'ordre d'importance trois domaines d'intervention (voir la liste d'exemples donnée dans la question n° 1.2) dans lesquels l'Aide pour le commerce a été la plus efficace pour renforcer les capacités commerciales dans votre pays. (veuillez expliquer votre choix)**

Domaine 1

Domaine 2

Domaine 3

Q3.9 **Y a-t-il parmi vos processus, programmes ou projets en matière d'Aide pour le commerce des exemples particuliers qui ont donné de bons résultats et qui pourraient à votre avis contribuer à la mise au point de bonnes pratiques? [dans l'affirmative, veuillez les décrire et joindre toute documentation pertinente]**

- Fin de la section 3 -

N'hésitez pas à fournir des renseignements complémentaires sur la mise en œuvre de vos programmes et projets liés au commerce bénéficiant d'un soutien des donateurs, c'est-à-dire l'Aide pour le commerce.

4 RÉSOLVER LES PROBLÈMES DE CAPACITÉ COMMERCIALE AU NIVEAU RÉGIONAL

Q4.1 Vos stratégies d'intégration commerciale abordent-elles spécifiquement des problèmes régionaux de capacité commerciale?

Oui Non Ne sait pas/s.o.

Dans l'affirmative, veuillez les décrire:

Q4.2 Participez-vous à des dialogues, programmes ou activités régionaux visant à promouvoir l'intégration régionale?

Oui Non Ne sait pas/s.o.

Dans l'affirmative, pouvez-vous nous préciser le nombre de ceux auxquels vous participez et décrire les plus importants pour vous? *[veuillez préciser]*

Les dialogues, programmes ou activités régionaux visant à promouvoir l'intégration régionale auxquels le Maroc participe:

- Processus Euromed.
- Maroc /Union Européenne.
- Maroc/États-Unis.
- Maroc/ Ligue-Arabe.
- Maroc/Cen-Sad.
- Maroc/Conférence des Pays Islamiques.
- Maroc/accord d'Agadir.
- Maroc/UMA.
- Maroc/UEMOA
- France/ Afrique.
- Chine /Afrique.
- Mercosur/ Afrique.
- Japon/Afrique

Q4.3 Savez-vous si ces dialogues, programmes et/ou institutions régionaux reçoivent de l'Aide pour le commerce?

Oui Non Je ne sais pas/s.o.

Dans l'affirmative, participez-vous activement aux dialogues, programmes et/ou institutions régionaux?

Oui Non Ne sait pas/s.o.

Q4.4 Participez-vous à des programmes d'Aide pour le commerce mis en œuvre au niveau régional ou en tirez-vous avantage?

Oui Non Ne sait pas/s.o.

Dans l'affirmative, veuillez décrire les principaux avantages. *[veuillez préciser et quantifier chaque fois que possible]*

- Fin de la section 4 -

N'hésitez pas à fournir des renseignements complémentaires concernant la dimension régionale de vos stratégies commerciales:

--Merci--

ROYAUME DU MAROC



Document à joindre au questionnaire sur l'aide pour le commerce

Passages du texte de la Déclaration gouvernementale relatifs à la stratégie de développement des secteurs en relation avec le commerce 2007-2012



Politique des grands chantiers

Convaincu de l'importance de la contribution des grands chantiers à la promotion de l'emploi, à la création de davantage d'opportunités d'embauche et à la garantie d'un véritable décollage économique, le gouvernement veillera à donner une nouvelle impulsion à la politique des chantiers dont le volume d'investissement prévisionnel devra doubler par rapport à ce qui a été réalisé au cours des dernières années. S'agissant de la consolidation des infrastructures de transport, le gouvernement s'emploiera à parachever le premier plan des autoroutes avec la réalisation des tronçons Marrakech-Agadir et Fès-Oujda, ce qui permettra de faire passer le réseau autoroutier national à 1.500 km à l'horizon 2010. Il sera aussi procédé à l'exécution du deuxième plan avec le coup d'envoi à la réalisation de 380 km d'autoroutes. A ce propos, la ville de Béni-Mellal sera reliée au réseau autoroutier, comme il sera procédé à l'accroissement de la capacité de trafic sur l'axe Casablanca-Rabat et au lancement de la construction du tronçon El Jadida-Safi. Concernant la Rocade méditerranéenne (Tanger-Saidia), le dernier tronçon de ce grand projet sera réalisé à l'horizon 2011. Le second programme national des routes rurales, qui vise le désenclavement de 3 millions d'âmes, sera inscrit dans cette même orientation. Partant du fait que le développement rural fait partie des priorités

gouvernementales, et après que les efforts consentis dans ce domaine au cours des dernières années aient permis de se rapprocher de la généralisation de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, le gouvernement compte accélérer le rythme de réalisation des routes rurales, pour passer de 1.500 à 2.000 km par an. Cette orientation aura pour résultat le parachèvement du deuxième programme national et le désenclavement de 80 % de la population rurale d'ici à l'an 2012. S'agissant du transport ferroviaire, il est prévu d'achever les travaux de construction de la ligne Taourirt-Nador et la connexion du port Tanger-Med en 2008. En prélude au processus de développement des infrastructures ferroviaires et dans le cadre du plan directeur des rails du TGV (train à grande vitesse), il sera procédé au coup d'envoi en 2009 des travaux de construction de la première phase de la liaison Tan Larrakech qui reliera la ville du Détroit à Casablanca. Quant au secteur portuaire, l'action du gouvernement sera axée sur l'achèvement de la réalisation du premier terminal à conteneurs et du port passager et roulier de Tanger-Med, ainsi que sur la construction, à l'horizon 2012, du deuxième terminal à conteneurs, ce qui permettra au Maroc de disposer de l'un des plus importants ports dans le monde.

• Secteur de l'eau

Dans le secteur hydrique, notre pays n'a d'alternative que de fructifier les ressources en eau, de rationaliser leur utilisation, de les préserver, de mettre en place une approche effective de gestion de l'offre et de la demande à travers un suivi permanent de la politique de mobilisation des ressources, ainsi que de transférer l'eau des zones d'abondance vers celles en manque. Pour donner corps à cette stratégie, le gouvernement se penchera sur la poursuite de la mobilisation des eaux superficielles à travers la réalisation de 10 grands barrages et de 60 autres moyens et petits à l'horizon 2012. Il s'agit également du démarrage des grands chantiers de transfert de l'eau entre les régions avec un projet consistant en la déviation des eaux du barrage AI Massira vers les régions du Sud, un projet qui sera appuyé par l'utilisation des ressources hydriques mobilisées au niveau du barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah. Parallèlement à cette politique, l'accent sera mis sur le rattrapage du déficit accusé en termes d'équipement des réseaux d'irrigation estimés à 100.000 hectares, sur l'augmentation de la rentabilité des eaux mobilisées à travers un programme volontariste d'économie d'eau, surtout dans le domaine agricole.

• Secteur de l'énergie

Afin d'accompagner le développement de la demande énergétique, le gouvernement poursuivra la stratégie visant la garantie de l'approvisionnement et la diversification de ses formes et de ses sources, la généralisation de l'accès au moindre coût et l'amélioration de la gestion énergétique. Le gouvernement procédera, durant les 5 prochaines années, à la réalisation d'un plan d'équipement électrique qui concernera plusieurs stations à l'échelle nationale de production de l'électricité à partir des énergies éolienne, solaire, du gaz naturel, du fuel et du charbon. Prenant en considération le potentiel important dont dispose le Maroc en matière d'énergies renouvelables, le gouvernement veillera à l'élaboration d'un plan national visant à rehausser la contribution de ces énergies au balancier énergétique national de 4 % actuellement à 10 % à l'horizon 2012.

Le gouvernement Poursuivra la mise en œuvre du programme national d'efficacité énergétique qui ambitionne la rationalisation de la consommation dans les domaines de l'industrie, de la santé, du bâtiment, des hôtels, de l'enseignement, des administrations publiques et des institutions à vocation sociale. Ce programme est susceptible de favoriser une économie de 15% en termes de consommation de l'énergie au niveau national. Dans le but d'assurer un approvisionnement régulier du marché national en produits pétroliers, le gouvernement poursuivra ses efforts visant le développement des infrastructures pétrolières ainsi que la modernisation et la mise à niveau des structures de raffinage et le renforcement des capacités d'accueil et de stockage, tout en veillant à l'amélioration de la qualité de ces produits pour la préservation de l'environnement.

Concernant le gaz naturel, qui contribue actuellement à hauteur de 13% de la production électrique, les efforts se poursuivront en vue de développer son utilisation à cette fin, de même que dans le secteur industriel.

Faire du Maroc une plate-forme d'investissement et d'exportation

Monsieur le président, Honorables députés, Le Maroc doit exploiter sa position géostratégique, qui reste un élément vital, pour devenir une plate-forme de l'investissement et de l'exportation capable de drainer les capitaux étrangers et où les zones franches marocaines et les capitaux étrangers collaborent pour assurer l'exportations de biens et de services vers les marchés européens, américains et asiatiques, ce qui ne manquera pas de réduire le déficit de la balance commerciale et de renforcer la productivité et les capacités d'exportation de notre pays. Au niveau régional, il est question de mettre en place une nouvelle génération de contrats-programmes sectoriels intégrés, respectant les spécificités économiques de chaque région. Ces contrats seront consacrés aux secteurs porteurs créateurs de postes d'emploi comme ceux de l'industrie, de l'agro-alimentaire, des produits de la mer, de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie automobile, des équipements électroniques, des services, de l'offshoring, de la santé, des services financiers, du consulting, de l'information, de l'audiovisuel, de l'industrie cinématographique, des mines et de la pêche maritime

•Le secteur minier :

Concernant le secteur minier, notamment les phosphates et ses dérivés, le gouvernement, compte tenu du rôle stratégique de ce secteur dans l'économie nationale, veillera au soutien des efforts de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) visant à consolider la position du Maroc sur le marché mondial qui se caractérise par une concurrence féroce.

•Le secteur de la pêche maritime :

Dans ce secteur, le gouvernement envisage d'adopter une politique intégrée pour son développement, tout en tenant compte des spécificités nationales dans ce domaine et de la concurrence internationale. Cette politique vise à structurer le secteur et assurer une exploitation rationnelle et durable de nos ressources halieutiques dans le cadre d'une gouvernance dynamique et responsable tout en veillant à la mise à niveau des différentes composantes du secteur, notamment sur les plans humain, économique, technique et juridique.

•Le secteur du tourisme :

Le secteur du tourisme bénéficiera de contrats-programmes dans la perspective d'accompagner et de dynamiser le plan national visant à promouvoir le secteur dans le cadre de la vision 2010. Le gouvernement veillera également à la promotion du tourisme rural et des produits touristiques à caractère local dans le but d'encourager le tourisme interne. Le contrat-programme relatif à ce secteur sera accompagné par l'augmentation de la capacité d'accueil de 150.000 à 265.000 lits à l'horizon 2012, ce qui contribuera à la création de plus de 80.000 emplois directs et augmentera les recettes touristiques de 60 milliards de dirhams actuellement à 90 milliards de dirhams à l'horizon 2012.

•L'artisanat :

L'action du gouvernement dans ce secteur portera sur la mise en œuvre de la stratégie 2015 qui vise essentiellement la promotion d'une approche régionale globale afin d'améliorer la qualité du produit et la situation des artisans. Cette stratégie vise également à soutenir les artisans individuels au niveau de la production et de la commercialisation ainsi que les petites et moyennes entreprises sur le plan de la gestion

et de l'expertise. Le gouvernement procédera également à la dynamisation de l'observatoire national de l'artisanat pour mieux cerner les indices relatifs au secteur et son importance pour l'économie nationale.

.....

•Soutien de l'entreprise :

Monsieur le Président, Honorables députés, La politique que propose le gouvernement dans le domaine de soutien à l'entreprise se base sur une politique fiscale simplifiée de développement, qui élimine les entraves à l'investissement et au financement. Ceci ne peut être concrétisé qu'à travers l'amélioration de l'environnement de l'investissement, un système fiscal compétitif et simplifié et un régime de change fondé sur la flexibilité et la libéralisation progressive du capital de la balance des paiements et ce, dans le but de dynamiser et de soutenir le secteur des exportations de manière à lui assurer un développement plus rapide que celui imprimé aux importations.